

Les sans-domicile ne sont pas coupés de l'emploi

Bernadette de la Rochère, division Conditions de vie des ménages, Insee

Neuf sans-domicile usagers des services d'aide sur dix ont eu dans le passé une expérience professionnelle.

Trois sans-domicile sur dix travaillent en janvier 2001, le plus souvent comme employés ou ouvriers. Leur durée hebdomadaire de travail atteint en moyenne 32 heures. Mais l'ancienneté dans leur emploi est faible : six sur dix l'occupent depuis moins de six mois.

Si les deux tiers sont salariés d'une entreprise ou d'une administration, un quart sont employés par un centre d'hébergement ou une association. Ces derniers sont plus âgés et en moins bonne santé ; ils ont une ancienneté plus grande dans leur travail comme dans l'endroit où ils sont hébergés, mais ils bénéficient moins souvent d'un contrat de travail.

En janvier 2001, 36 % des sans-domicile recherchent un emploi. Parmi eux, sept sur dix ont effectué au cours du mois précédent des démarches actives pour trouver un emploi. Un tiers recherche un emploi depuis plus de deux ans.

Parmi les sans-domicile francophones usagers des services d'aide, près de 90 % ont travaillé au cours de leur vie, huit fois sur dix comme employés ou ouvriers. Les plus de 50 ans ont quasiment tous travaillé plus de cinq ans.

Plus de la moitié a travaillé ou travaille encore régulièrement, mais un tiers n'a connu que des périodes alternant emploi et chômage ou longue maladie et les 10 % restants ont des activités saisonnières depuis plusieurs années. Chez ceux qui ne travaillent plus en janvier 2001, la moitié a été licenciée ou a vu son contrat non renouvelé ; l'autre moitié a démissionné pour des raisons de santé mais le plus souvent pour d'autres raisons, comme le départ du pays pour les sans-domicile étrangers francophones. En conséquence, début 2001, 71 % des sans-domicile âgés de 18 à 60 ans se déclarent sans emploi : 41 % sont au chômage, 22 % sont

inactifs et 8 % ne sont pas autorisés à travailler (ce sont tous des étrangers). En revanche, 29 % ont une activité professionnelle.

Plus du tiers des sans-domicile recherchent un emploi

Parmi les sans-domicile se déclarant chômeurs, 21 % ne recherchent pas ou plus d'emploi, souvent en raison de problèmes de santé ou, essentiellement pour les femmes, d'indisponibilité familiale. À l'inverse certains se déclarant inactifs recherchent un emploi. Ainsi, en janvier 2001, 36 % des sans-domicile recherchent effectivement un emploi ; à structure par âge et sexe comparable, c'est cinq fois plus que dans le reste de la population.

L'ancienneté dans la recherche d'emploi est élevée chez les sans-domicile : en effet, 34 % recherchent un travail depuis plus de 2 ans contre 25 % des personnes à la recherche d'une emploi ayant un domicile personnel (*graphique 1*).

78 % des sans-domicile cherchant un emploi sont inscrits comme demandeurs d'emploi, contre 85 % dans le reste de la population. Sept sans-domicile sur dix cherchant un emploi déclarent avoir effectué une recherche en ce sens au cours du dernier mois (en dehors des contacts avec l'ANPE), soit également une proportion un peu plus faible que dans le reste de la population (80 %) (*tableau 1*). Ainsi d'une manière générale, les sans-domicile restent en majorité actifs dans leur recherche d'emploi malgré les difficultés particulières qu'ils peuvent rencontrer.

Un moindre recours au réseau de relations personnelles

Dans leurs recherches d'emploi, les sans-domicile francophones usagers des services d'aide ont largement recours au contact direct auprès d'un employeur, à peine moins que les autres chômeurs (*tableau 1*). En revanche, les sans-domicile sollicitent nettement moins souvent leur réseau de relations personnelles (43 % contre 63 %). Ceci peut s'expliquer par le fait qu'ils en ont moins et que leur réseau de

INSEE
PREMIERE



INSEE

① Recherche d'emploi¹ effectuée par les sans-domicile

| | En % | |
|---|--|---|
| | Population ayant un logement personnel | Sans-domicile francophones usagers des services des aides |
| Démarches directes auprès d'un employeur | 50 | 45 |
| Relations personnelles | 63 | 43 |
| Agence de travail temporaire | 34 | 36 |
| Offre d'emploi | 37 | 36 |
| Annonce d'offre d'emploi | 3 | 6 |
| Concours de recrutement | 3 | 6 |
| Dispositions pour s'établir à son compte | 2 | 4 |
| Au moins l'une des 7 démarches ci-dessus | 80 | 73 |

1. La liste n'est pas exhaustive. Plusieurs réponses possibles.

Champ : Personnes âgées de 18 à 60 ans à la recherche d'un emploi

Sources : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds, janvier 2001 et enquête Emploi (données standardisées), mars 2001, Insee

relations familiales ou amicales est moins dense, moins facilement mobilisable et peut-être aussi plus éloigné du monde du travail que celui des autres chômeurs.

Six sans-domicile demandeurs d'emploi sur dix déclarent avoir été limités dans la recherche d'emploi par des contraintes financières (transports, téléphone, courrier ou achat de vêtements) et sept sur dix par des contraintes à la fois financières et matérielles (problème de garde d'enfant ou absence des papiers nécessaires). Si 46 % des demandeurs d'emploi ne déclarant aucune démarche avancent des raisons financières, 69 % de ceux qui en font déclarent ressentir aussi ces difficultés. Ainsi ce sont les plus actifs dans leur recherche qui ressentent le plus de contraintes financières.

Trois sans-domicile sur dix travaillent

En janvier 2001, trois sans-domicile usagers des services d'aide sur dix déclarent travailler. Dans plus de neuf cas sur dix, ils occupent des emplois d'ouvriers ou d'employés (tableau 2). Chez les femmes sans-domicile, les professions les plus courantes sont en rapport avec les services directs aux particuliers (femme de ménage, serveuse dans la restauration...). Ces activités sont trois fois plus fréquentes que pour l'ensemble des femmes. Chez les hommes, quatre sans-domicile qui travaillent sur dix sont ouvriers non qualifiés et trois sur dix ouvriers qualifiés, souvent dans les secteurs du bâtiment, du transport ou de l'entretien.

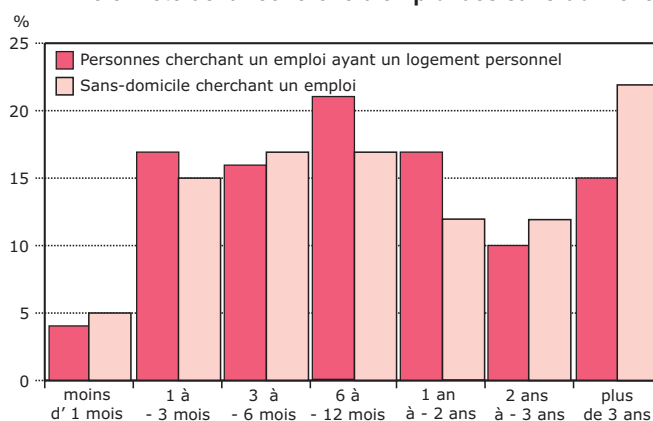
Parmi les sans-domicile qui dorment dans la rue ou dans un centre fermé en journée, 16 % travaillent. La proportion est plus forte, un tiers, parmi ceux qui sont hébergés en logement ou en centre ouvert en journée.

Quatre sans-domicile sur dix ayant un emploi en recherchent un autre

L'ancienneté des sans-domicile usagers des services d'aide dans leur emploi actuel est très faible : six sur dix l'exercent depuis moins de six mois contre un sur dix dans la population ayant un logement personnel (graphique 2). À l'inverse, seulement un sur dix l'exerce depuis plus de trois ans, contre six sur dix dans la population en logement personnel. En effet, ils occupent des emplois souvent temporaires : seul un quart d'entre eux possède un contrat de travail à durée indéterminée. Par ailleurs, compte tenu de la fragilité de leurs conditions d'existence, il est sans doute plus difficile aux sans-domicile de conserver leur emploi.

En conséquence, notamment de l'anticipation de cette précarité des emplois, quatre sans-domicile sur dix ayant un emploi déclarent en rechercher un autre contre moins d'un actif sur dix ayant un emploi. Ceux qui sont plus stables dans l'hébergement le sont aussi davantage dans l'emploi. En effet, parmi les sans-domicile qui travaillent en janvier 2001 et qui ont été hébergés toute l'année précédente en structure collective, 68 % ont travaillé durant les douze derniers mois (pas nécessairement avec le même

① Ancienneté de la recherche d'emploi des sans-domicile



Champ : personnes âgées de 18 à 60 ans

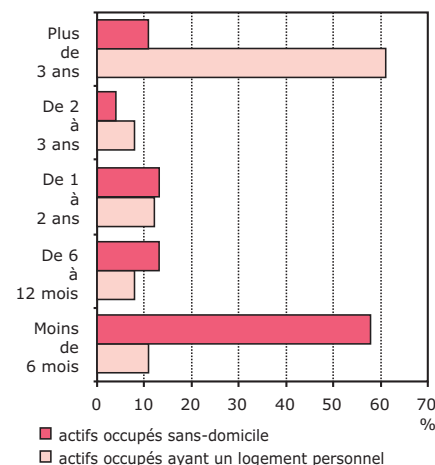
Sources : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds, janvier 2001 et enquête Emploi (données standardisées), mars 2001, Insee

employeur). La proportion est de 57 % pour ceux hébergés en logement individuel. À l'inverse, parmi ceux ayant alterné différentes formes d'hébergement, passant de la situation « avec domicile » à celle de sans-domicile, seuls 30 % ont réussi à travailler tout au long de l'année. Ceci s'explique en partie par les procédures d'admission dans les structures de longue durée qui conduisent à sélectionner de préférence ceux qui ont les plus grandes chances d'occuper un emploi.

32 heures de travail par semaine

La moitié des sans-domicile ont trouvé leur emploi par des démarches

② Ancienneté dans l'emploi actuel des sans-domicile



Champ : personnes âgées de 18 à 60 ans

Sources : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds, janvier 2001 et enquête Emploi (données standardisées), mars 2001, Insee

personnelles auprès des entreprises ou de l'ANPE et 23 % par des associations, par l'intermédiaire, en particulier, des travailleurs sociaux ou des responsables de centre.

Ainsi, un sans-domicile ayant un emploi sur cinq travaille pour une association. Parmi eux, un tiers ne déclare pas de contrat de travail et un peu plus du quart est en contrat

emploi solidarité. Par ailleurs, 6 % des sans-domicile déclarent travailler pour payer leur logement ou leur repas dans leur centre d'hébergement. Parmi les sans-domicile travaillant pour une association ou pour un centre, un sur deux réside dans une communauté de travail et reçoit alors un pécule mais n'a pas de contrat de travail.

Quelques sans-domicile travaillent pour des Centres d'Aide par le Travail ou des Centres d'Adaptation à la Vie Active (3 %).

Les deux tiers des sans-domicile en emploi sont salariés d'une entreprise ou d'une administration. Ils sont alors le plus souvent embauchés dans le cadre d'un contrat d'intérim, un contrat à durée déterminée ou un contrat aidé (tableau 3). Enfin, 4 % sont embauchés par des particuliers, souvent comme employés de maison.

La durée hebdomadaire de travail des sans-domicile est de 32 heures en moyenne, soit seulement 6 heures de moins que l'ensemble de la population active ayant un emploi. Compte tenu de la diversité des contrats de travail et des employeurs, les durées de travail sont très dispersées : un quart travaille moins de 22 heures (dans le cadre d'un contrat emploi solidarité, la durée est de 20 heures), un quart travaille 39 heures ou plus.

2 Catégorie socioprofessionnelle détaillée des sans-domicile ayant un emploi

En %

| | Population ayant un logement personnel | | | Sans-domicile francophones usagers des services d'aide | | |
|---|--|------------|------------|--|------------|------------|
| | Homme | Femme | Ensemble | Homme | Femme | Ensemble |
| Agriculteurs exploitants | 3 | 1 | 2 | Ns | Ns | Ns |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 7 | 3 | 6 | Ns | Ns | Ns |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 16 | 10 | 14 | Ns | Ns | Ns |
| Professions intermédiaires | 21 | 24 | 22 | 3 | 8 | 5 |
| Employés dont | 13 | 50 | 25 | 22 | 77 | 40 |
| <i>employés civils et agents de service de la fonction publique</i> | 3 | 13 | 6 | Ns | 15 | 7 |
| <i>employés administratifs d'entreprise</i> | 3 | 17 | 7 | Ns | 17 | 7 |
| <i>employés de commerce</i> | 2 | 8 | 4 | 4 | 13 | 7 |
| <i>personnels des serv. directs aux particuliers</i> | 1 | 11 | 4 | 8 | 31 | 16 |
| Ouvriers dont | 40 | 12 | 32 | 72 | 15 | 53 |
| <i>ouvriers qualifiés de type industriel</i> | 10 | 2 | 8 | 9 | Ns | 7 |
| <i>ouvriers qualifiés de type artisanal</i> | 11 | 1 | 8 | 15 | Ns | 11 |
| <i>chauffeurs</i> | 4 | 0 | 3 | 6 | Ns | 4 |
| <i>ouvriers non qualifiés de type industriel</i> | 7 | 5 | 6 | 21 | 9 | 17 |
| <i>ouvriers non qualifiés de type artisanal</i> | 4 | 2 | 3 | 18 | Ns | 13 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Ns : non significatif (effectifs enquêtés inférieurs à 20)

Champ : Personnes âgées de 18 à 60 ans ayant un emploi

Sources : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds, janvier 2001 et enquête Emploi (données standardisées), mars 2001, Insee

3 Type de contrat et nombre d'heures de travail hebdomadaire des sans-domicile selon l'employeur

| | Entreprise ou administration | | Association ou centre d'hébergement | |
|--|------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| | Répartition (%) | Durée moyenne hebdomadaire de travail (en heures) | Répartition (%) | Durée moyenne hebdomadaire de travail (en heures) |
| Contrat d'intérim | 24 | 35 | Ns | Ns |
| Contrat Emploi Solidarité ou Consolidé, emploi jeune, apprenti | 13 | 25 | 21 | 21 |
| Stage rémunéré | 5 | 34 | Ns | Ns |
| Contrat à durée déterminée | 18 | 35 | Ns | Ns |
| Contrat à durée indéterminée | 33 | 32 | Ns | Ns |
| Sans contrat de travail ¹ | Ns | Ns | 42 | 36 |
| Autres cas ² | Ns | Ns | 18 | 36 |
| Ensemble | 100 | 32 | 100 | 32 |

1. Certains organismes sont autorisés par dérogation à employer des personnes sans contrat de travail. Le pécule qu'elles leur versent est soumis à cotisations sociales.

2. Autres cas : il est difficile de savoir ce que recouvrent ces autres cas. Cependant, il semble qu'ils se rapprochent fréquemment de l'absence de contrat de travail.

Lecture : 24% des sans-domicile qui travaillent pour une entreprise ou une administration ont un contrat d'intérim et travaillent alors en moyenne 35 heures par semaine.

Ns : non significatif (effectifs enquêtés inférieurs à 20)

Champ : Sans-domicile francophones usagers des services d'aide âgés de 18 à 60 ans

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds, janvier 2001, Insee

Définitions

- Sans-domicile : dans cette étude, ce terme désigne celui de « sans-domicile usager des services d'aide (hébergement et distribution de repas chauds) »

Une personne est dite sans-domicile usager des services d'aide un jour donné si la nuit précédente, elle a eu recours à un service d'hébergement ou a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune, etc.). Les femmes constituent 37 % de cette population.

Près d'un quart de ces sans-domicile dorment dans la rue ou dans des centres d'hébergement fermés en journée, les autres sont accueillis dans des centres d'hébergement accessibles en journée (notamment, dans des centres maternels) et dans des logements ou chambres d'hôtel gérés par des associations ou des organismes publics.

- Personne recherchant un emploi : dans les deux enquêtes utilisées, les personnes peuvent spontanément se déclarer chômeurs. Parmi celles-ci, certaines ne cherchent pas d'emploi. À l'inverse, parmi celles qui se déclarent inactives, certaines recherchent un emploi ou souhaitent travailler.

- Associations intermédiaires : elles ont pour objectif d'embaucher des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières et ainsi de faciliter leur insertion en les mettant à titre onéreux à disposition de personnes physiques ou morales. Elles assurent l'accueil de ces personnes ainsi que l'accompagnement et le suivi de leur itinéraire de réinsertion.

Les sans-domicile les plus « vulnérables » travaillent pour des associations ou des centres d'hébergement

Un quart des sans-domicile travaillent soit pour des associations, qui peuvent être des associations intermédiaires (voir définitions), soit pour des centres ou des communautés de travail et parfois en échange de l'hébergement.

Les sans-domicile travaillant pour une association ou pour des centres ont un profil différent des salariés d'une entreprise ou de l'administration. Ils sont plus âgés (40 ans en moyenne contre 31 ans), sont plus souvent des hommes (82 % contre 64 %), Français (85 % contre 74 %), sans diplôme ou avec seulement le certificat d'études primaires (54 % contre 38 %) et déclarent plus souvent au moins une maladie (65 % contre 55 %). Les hommes ont plus souvent un emploi d'ouvrier non qualifié de type artisanal (29 % contre 12 %) comme par exemple agent d'entretien ou ouvrier du bâtiment.

Leur durée moyenne hebdomadaire de travail est d'environ 32 heures, ce qui montre que ces emplois sont des emplois à temps presque plein et non des « petits boulots » occasionnels.

Les trois quarts déclarent percevoir des revenus de leur travail et presque tous les autres reçoivent un pécule. À cette rémunération s'ajoutent, pour la moitié d'entre eux, des prestations sociales (qui peuvent

être cumulées avec un pécule ou le revenu du travail dans une certaine limite) ou des dons divers. Globalement, l'ensemble des revenus des personnes travaillant pour une association ou un centre d'hébergement est inférieur de moitié à celui des salariés d'une entreprise ou d'une administration. Pour une personne sans-domicile vivant seule, le revenu médian mensuel peut être estimé à environ 330 euros.

Par ailleurs, les occupants de ce type d'emploi sont plus souvent hébergés en structures collectives qu'en logements individuels et vivent plus souvent en province que dans l'agglomération parisienne. Leur hébergement est plus stable car 33 % dorment au même endroit depuis plus de deux ans contre 8 % pour les autres travailleurs (*tableau*). Leur activité professionnelle est aussi plus durable : 30 % l'exercent depuis plus de deux ans, contre 11 % pour les autres salariés.

Enfin, ils sont plus de deux fois moins nombreux à chercher un logement autonome (29 % contre 67 %). Ainsi pour ces sans-domicile parmi les plus en difficulté face au marché du travail, le fait de travailler pour une association ou un centre semble leur garantir un emploi et un hébergement.

Ancienneté dans l'emploi et dans le lieu d'hébergement¹ actuel, selon l'employeur

En %

| Ancienneté dans... | Sans-domicile travaillant pour | | | |
|-------------------------|--------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|--------------------------|
| | une association ou un centre | | une entreprise ou une administration | |
| | ... l'emploi actuel | ... l'hébergement actuel | ... l'emploi actuel | ... l'hébergement actuel |
| Moins de 3 mois | 25 | 24 | 43 | 37 |
| De 3 à moins de 6 mois | 13 | 12 | 21 | 19 |
| De 6 à moins de 24 mois | 32 | 31 | 25 | 36 |
| 24 mois et plus | 30 | 33 | 11 | 8 |

1. Lieu d'hébergement : centre d'hébergement, logement ou chambre d'hôtel géré par des associations ou des organismes publics, lieu non prévu pour l'habitation.

Champ : Sans-domicile francophones usagers des services d'aide âgés de 18 à 60 ans

Source : Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds, janvier 2001, Insee

Sources

Les résultats présentés ici sont issus de deux enquêtes.

- L'Enquête auprès des personnes utilisant les services de restauration ou d'hébergement gratuits réalisée par l'Insee du 15 janvier au 15 février 2001 dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants. 4 084 utilisateurs francophones de services d'hébergement gratuits ou à faible participation ou de distribution de repas chauds ont alors été interrogés, dont 3 525 personnes sans-domicile.

Pour en savoir plus sur la méthodologie de l'enquête, on peut se reporter à l'Insee première n° 823 de janvier 2002 « Hébergement et distribution de repas chauds. Le cas des sans-domicile ».

- l'enquête Emploi de mars 2001 qui a eu lieu auprès des personnes résidant dans un logement ordinaire. Environ 150 000 individus de 15 ans ou plus ont été interrogés. Pour tenir compte du profil démographique particulier des sans-domicile, le champ d'étude a été restreint aux personnes âgées de 18 à moins de 60 ans et les données de l'enquête Emploi ont été standardisées sur le sexe et l'âge.

Bibliographie

« Hébergement et distributions de repas chauds. Le cas des sans-domicile », C. Brousse, B. de la Rochère, E. Massé, *Insee première* n° 823, janvier 2002.

« Hébergement et distribution de repas chauds, Qui sont les sans-domicile usagers de ces services ? », C. Brousse, B. de la Rochère, E. Massé, *Insee première* n° 824, janvier 2002.

« Les allocataires du RMI : une recherche d'emploi active mais qui débouche souvent sur un emploi aidé », L. Rioux, *Insee première* n° 720, juin 2000.

« Les personnes hébergées par les CHR : des hommes et des femmes en grande difficulté sociale », E. Woitrain, Drees, *Études et résultats*, n° 29, août 1999.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2003

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : É. Houël
Code Sage IP03925
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2003

